

la modernisation des programmes scolaires

dans une ancienne colonie britannique : la Zambie

l'anglais comme moyen d'enseignement

Le but premier de cet article est de montrer l'évolution du concept de création de programme scolaire en Zambie, depuis son indépendance, il y a onze ans. A cette époque, on importait en Zambie le matériel pédagogique, complément de programmes conçus en sorte que les élèves africains satisfassent aux besoins en main-d'œuvre de l'administration coloniale. Mais, à mesure que l'indépendance approchait, il devint clair que la prévision des événements dans les anciennes colonies, surtout pour l'enseignement, allait échapper quelque peu aux Anglais.

Pour parer au déclin de leur influence dans ces pays, les Anglais ont commencé à y faire adopter l'anglais comme véhicule de l'enseignement, par le biais d'organismes tels le Département de la coopération technique, et celui de son organisme de documentation, le British Council, fondé en 1934. Dans un rapport sur les activités de cette institution pendant ses vingt-cinq premières années, A.-J.-S. White, secrétaire général du Council de 1939 à 1947, écrivait :

« Dans toutes ses activités dans le domaine de l'imprimé, le council a été un associé – même un très jeune associé – des éditeurs et autres organismes anglais exportateurs de livres pour une valeur annuelle d'environ 34 millions de livres – chiffre bien supérieur à celui des éditeurs de n'importe quel autre pays du monde. Le Council est étroitement impliqué puisque l'une de ses tâches essentielles est de promouvoir la connaissance de la langue anglaise chez ceux qui désirent l'apprendre ; il ne peut donc être indifférent à ce que lisent ceux qui l'ont apprise » (1).

C'est en rapport avec le vœu du gouvernement anglais de promouvoir l'usage de la langue anglaise partout où c'était possible, que la création de programmes scolaires a débuté en Zambie à une

grande échelle. A la suite des avis émis à une conférence du Commonwealth en 1962 et de ceux résultant d'une commission de planification de l'U.N.E.S.C.O. en Rhodésie du nord en 1963, un expert linguiste du British Council, Mr. J.M. Hardman, est arrivé en Zambie en 1964. Il écrivit un rapport suggérant que l'anglais serve de véhicule pour l'enseignement en Zambie, et que le matériel nécessaire soit produit dans un centre spécial créé à cet effet. En mai 1965, un mémorandum fut envoyé au gouvernement zambien, regroupant les conseils émis par Hardman ; sur ce, la proposition d'utiliser l'anglais comme moyen d'expression (*) fut acceptée. Mais, si le principe de l'A.M.E. fut admis, les projets de Hardman pour sa mise en œuvre ont rencontré une opposition dès le début. C'est cette opposition, sous des formes diverses, qui, pendant les dix années suivantes, a été responsable de l'évolution de concept de création de programme, jusqu'à son stade actuel, en 1977.

Tout en acceptant l'usage de l'A.M.E., le gouvernement a invité le ministre de l'Éducation, presque par réaction dirait-on, « à émettre de fermes conseils pour que l'obligation d'un enseignement dans la langue du pays soit introduite dans le programme de toutes les écoles payantes » (2). Il devint donc rapidement clair que si l'anglais était appelé à dominer la première phase de la création de programme en Zambie, d'autres experts anglais, consultés à ce sujet, devraient également s'occuper d'autres matières que l'anglais, tout en veillant à son emploi comme moyen d'enseignement.

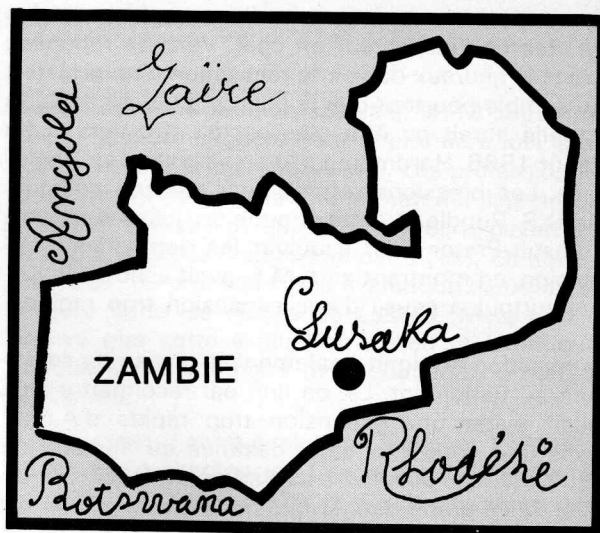
Sur le plan historique, le premier problème avec l'A.M.E. semble avoir été que sa structure était d'une conception trop étroite pour pouvoir traiter les très vastes problèmes soulevés par les principes de la création de programme. Ceci s'est avéré juste, bien que l'A.M.E. ait été conçu comme un projet na-

(2) Ministère de l'Éducation de Zambie, Extraits du compte rendu du Conseil des ministres (26*), Lusaka, 27 mai 1965, p. 227.

(*) L'expression anglaise : « English Medium » revenant fréquemment dans la suite du texte, nous la désignerons par les initiales A.M.E. : Anglais Moyen d'Expression.

(1) A.J.S. White, *Le British Council - les 25 premières années, 1934-1959* (Londres : British Council, 1965), p. 110.

La Zambie compte environ 475 000 habitants sur une superficie de 746 253 km². Sous administration britannique depuis 1924, elle a acquis l'indépendance le 24 octobre 1964. Enclavée, la Zambie est obligée d'entretenir des relations avec le Malawi et même l'Afrique du Sud dont le Malawi est étroitement dépendant; depuis l'indépendance du Mozambique, Lusaka entretient d'excellentes relations avec le Mozambique. L'Afrique du Sud est le principal fournisseur de la Zambie.



ires

tional (3), susceptible de toucher tous les élèves zambiens à partir de 1967, pour le meilleur ou pour le pire. Quatre difficultés majeures sont à la base de cette conclusion :

- L'impossibilité de satisfaire aux pressions administratives et politiques pour une expansion très rapide de l'A.M.E.
- L'impossibilité de satisfaire à la demande croissante de zambianisation du personnel, comme du cours.
- Un contrôle rigide du système de production du matériel A.M.E., ce qui a gêné la mise en œuvre de sujets autres que l'anglais.
- Le manque d'évaluation régulière du matériel A.M.E. au fur et à mesure de sa production.

Ces quatre facteurs ont énormément contribué à l'élargissement des attributions du centre A.M.E., jusqu'à son remplacement en 1970 par le Centre de Création de Programme.

l'expansion de l'A.M.E. et le rapport Hutasoit-Prator

Le personnel du Centre A.M.E. a commencé par vouloir adapter aux écoles de Zambie le cours A.M.E., appelé New Peak, et créé au Kenya. Mais, pendant qu'on modifiait le matériel New Peak niveau I, le Centre apprit que les résultats d'une évaluation de New Peak avaient été diffusés au Kenya. Ce rapport, appelé Rapport Hutasoit Prator, fut demandé à la Fondation Ford, qui finançait le projet à Nairobi (4). Le personnel A.M.E. de Lusaka conclut de ce rapport que le plan A.M.E. New Peak était un échec, ceci pour deux raisons :

- l'insuffisance d'encadrement pour la mise en œuvre du cours.
- le programme était trop vaste pour le personnel et l'équipement disponibles (5).

Ainsi, dès le début, Hardman a dû faire face à une durée-limite de sept ans pour le développement de l'A.M.E. dans tout le pays, à l'aide d'un cours qui s'était avéré insatisfaisant.

Une pression politique en faveur du développement rapide du projet s'est fait jour. On pense qu'elle a été due au moins autant au besoin des politiciens d'afficher la progression de l'expansion pédagogique sur un large front en Zambie, qu'au désir de chacun de parler anglais. Dès août 1965, trois mois seulement après la décision du gouvernement d'utiliser l'anglais, le secrétaire permanent du ministère de l'Éducation écrivait au sous-secrétaire : « J'ai peur que le temps manque pour la mise en œuvre efficace de cette innovation dans nos écoles... Je dois dire que si nous devons arriver à nos fins, le Centre doit commencer à fonctionner à la mi-septembre. Ayez l'obligance de hâter les choses » (6).

Le Centre A.M.E. a fait en sorte que le nouveau véhicule d'enseignement soit mis en œuvre dans les écoles gratuites de Lusaka dès janvier 1966. Bien que ce succès important ait été reconnu au ministère, on le jugea insuffisant. En avril 1966, l'inspecteur en chef des écoles écrivait au secrétaire permanent dans des termes qui montrent bien à quel genre de pression le Centre A.M.E. fut soumis :

« Il me semble impérieux d'adopter tout de suite une vue à long terme de l'expansion territoriale, et de ne pas penser seulement à Lusaka... Le plus important pour moi est l'expansion de ce projet en dehors de Lusaka; il est urgent et capital de prendre des décisions à ce propos » (7).

(3) Ministère de l'Éducation de Zambie, compte rendu d'une séance de travail A.M.E., Lusaka, 16 juillet 1965, p. 1 (Stencil).

(4) Lettre de C.M. Pike, inspecteur des écoles (anglais) à M. Frank Sutton, Fondation Ford, Lusaka, 14 août 1965.

(5) Note interne de R.M. Sibson, inspecteur en chef des écoles, au secrétaire permanent (Éducation), Lusaka, 8 septembre 1966.

(6) Note interne du secrétaire permanent (Éducation), au sous-secrétaire (Éducation), Lusaka, 31 août 1965.

(7) Note interne de R.M. Sibson, inspecteur en chef des écoles, au secrétaire permanent (Éducation), Lusaka, 29 avril 1966.

Le secrétaire permanent confirma rapidement les craintes de l'inspecteur en chef. Voici sa réponse : « Je suis heureux de voir la réalisation d'un projet ; il me semble pourtant que le champ de la proposition actuelle aurait pu être plus vaste » (8). Vers la fin d'août 1966, Hardman partit en vacances en Angleterre. Les pressions retombèrent sur son délégué, Mr. D.S. Rundle. A cette époque on utilisa le rapport Hutasoit-Prator pour esquiver les demandes d'expansion, en montrant qu'A.M.E. avait échoué au Kenya surtout à cause d'une expansion trop rapide.

La question atteignit finalement le niveau du secrétaire au Parlement. Là, on finit par reconnaître qu'il fallait éviter une expansion trop rapide d'A.M.E. Dans une note à ce sujet destinée au ministre de l'Éducation, le secrétaire au Parlement faisait remarquer : « Le grand danger que nous devons éviter est l'expansion non planifiée de l'A.M.E. » Pourtant, ayant toujours à l'esprit le rôle des forces politiques, il écrivait dans cette même note : « En ce qui concerne la date limite de 1972, je dirais qu'elle pourrait être repoussée d'un an ou même, au besoin, de deux » (9).

la zambianisation du cours A.M.E. et de son personnel

Un autre facteur, étroitement lié au problème de l'inflexibilité en face de la pression politique directe, et qui a hâté l'abandon de la structure A.M.E., a été le besoin de zambianiser. Si, pendant un court laps de temps après l'indépendance, les Zambiens ont accepté les conseils d'étrangers, à mesure que le temps passait, ils ont demandé de plus en plus que ceux-ci soient remplacés par des Zambiens. La même chose se produisit pour les manuels scolaires qui avaient toujours été imprimés et importés d'outre-mer.

En janvier 1966, l'inspecteur en chef des écoles fit publier dans la presse que tout le matériel imprimé A.M.E. utilisé dans les écoles serait spécifiquement rédigé pour la Zambie. Mais, en mars de la même année, Hardman lui expliquait dans une lettre (10), qu'en l'absence de personnel local qualifié, la création du cours dépendrait du recrutement d'auteurs étrangers. S'il a donc été possible que le matériel

soit produit pour la Zambie, il n'était pas question, au moins pour quelques temps, qu'il soit fait par des Zambiens.

Au début de l'été 1966, l'inspecteur en chef souleva pour la première fois le problème de la zambianisation du personnel A.M.E. Dans une note au sous-secrétaire, il écrivait : « Si, dès le début du Centre, il n'y a pas dans son personnel un ou plusieurs Zambiens capables de certifier que le matériel en projet tient compte de ce qui se passe dans la tête des enfants zambiens, il y aura sûrement des erreurs » (11).

Bien que de nombreux pédagogues professionnels aient reconnu le besoin de zambianisation dès 1968, on a peu fait pendant ces premières années pour encourager le personnel zambien à rédiger des manuels dans leur langue. En janvier 1969, trois ans après la décision du gouvernement d'utiliser à la fois l'anglais et le zambien pour l'enseignement, le matériel anglais était bien implanté dans les écoles mais le cours en zambien n'était toujours pas rédigé. L'inspecteur A.M.E. écrivait ceci à l'inspecteur en chef, en janvier 1969 : « Nous allons nous attaquer au contenu de la partie zambienne du projet anglais, ceci avec une vigueur accrue ; nous cherchons en ce moment des auteurs pour rédiger le cours zambien, dans les sept dialectes » (12).

Il semble donc, qu'ajoutée à leur souplesse devant les pressions politiques, l'incapacité des experts linguistes à reconnaître les aspirations du peuple zambien, ait entraîné une demande croissante pour un modèle de création de programme capable de satisfaire à tous les besoins pédagogiques du pays.

contrôle de l'Anglais Moyen d'Expression et relation de ce programme avec les autres matières

Un troisième facteur qui a contribué à la reconnaissance d'un besoin de modèle de création de programme fut l'incapacité de la structure A.M.E. de s'adapter aux besoins des matières autres que l'anglais. Pendant les cinq premières années de l'A.M.E., à cause des besoins du cours, les auteurs des autres matières ont été obligés de travailler dans un cadre linguistique très strict. Je ne veux pas dire par-là que celui-ci ne soit pas une partie importante de l'apprentissage d'une seconde langue ; mais la façon dont il a été appliqué au Centre a découragé les au-

(8) Note interne du secrétaire permanent (Éducation) à l'inspecteur en chef des écoles, Lusaka, 30 avril 1960.

(9) Note interne de M. C.H. Thornicroft, secrétaire parlementaire au ministère de l'Éducation, Lusaka, 21 septembre 1966.

(10) Lettre de M. Hardman, directeur du Centre, à l'inspecteur en chef des écoles, Lusaka, 3 mars 1966.

(11) Note interne de R.M. Sibson C.I.S. au sous-secrétaire (Éducation), Lusaka, 5 mai 1966.

(12) Note interne de Mme Lamberth, inspecteur des écoles (A.M.E.) à l'inspecteur en chef, Lusaka, 2 février 1969.

teurs indépendants de contribuer à l'effort de création de programme ; cela a même rendu des matières entièrement zambiennes, comme les dialectes, totalement esclaves des exigences de l'A.M.E.

Ce manque de souplesse apparaît clairement dans le conflit entre les exigences du cadre linguistique anglais et le directeur de l'École normale de Kabwe, qui était mandaté par le ministre de l'Éducation pour écrire une série de manuels de mathématiques pour le primaire (13). Le directeur-délégué a dû une fois de plus essayer de résoudre ce problème, et présenta la question au secrétaire permanent en sept points :

- Il n'y a pas eu consultation entre le directeur de l'École normale et le Centre sur les exigences linguistiques auxquelles son livre devait se soumettre.
- Le Centre n'a pas été informé que le livre était en préparation.
- Le livre contenait 70 objets, absents de la liste sémantique « approuvée ».
- Certains usages grammaticaux étaient incorrects.
- Il n'y avait pas de guides de l'enseignant.
- La plupart du matériel A.M.E. avait été déjà produit sans tenir compte du livre en préparation.
- L'auteur n'avait pas coopéré avec le Centre pour que le cursus du primaire soit « totalement harmonisé » (14).

Après de nombreux avatars et oppositions de personnes, c'est finalement en octobre 1970 que le directeur de l'A.M.E. reconnut le problème du contrôle du programme par des experts linguistes, bien qu'indirectement. Lors d'une session annuelle du Comité de l'Éducation primaire, tenue au ministère de l'Éducation, il disait : « le directeur du Centre a informé le Comité que le Centre aurait adopté une politique à long terme... et qu'il allait travailler aux matières scientifiques en général, à l'agriculture et aux mathématiques en particulier. Le directeur a fait remarquer cependant que si ces matières étaient contrôlées en anglais, l'anglais n'était pas la matière principale » (15).

Il semblait donc, qu'outre le besoin de zambianisation et le rapport Hutasoit-Prator, le contrôle strict du programme suivant les exigences de l'A.M.E. entraînerait inévitablement un système plus moderne de création de programme. A ceci s'ajoutait un facteur supplémentaire, bien que mineur peut-être, qui donnait plus de poids au besoin de structure plus souple et plus large ; c'était le besoin d'évaluer l'A.M.E.

évaluation de l'A.M.E.

C'est lors d'une réunion spéciale, le 13 septembre 1967, qu'a été suggéré pour la première fois le besoin d'évaluer le matériel A.M.E. Les professionnels présents ont admis que tout le matériel déjà produit devait être testé, et que le cours écrit devait être évalué à la fin de chaque trimestre (16). En novembre 1967, on procéda à une évaluation de petite envergure dans les écoles de Lusaka. Mais rien ne prouve que cette évaluation ait eu un effet quelconque sur la méthode de production du matériel au Centre.

Il n'y eut pas d'autre évaluation jusqu'en 1970, date à laquelle le directeur du Centre assurait au Comité pour l'éducation primaire que « ce problème allait être étudié sérieusement » (17) consécutivement à des rapports selon lesquels certains élèves de dernière année étaient analphabètes à leur sortie de l'école. Mais il a fallu attendre le milieu de 1972 pour que soient publiés les résultats de deux bilans faits hors du Centre. Le premier, effectué par l'École normale de Kitwe, concernait 583 enfants. Le second, effectué par le Département des services psychologiques au ministère, concernait 3 000 enfants. En 1971 et 1972, une évaluation eut lieu au Centre, mais les résultats n'ont été connus qu'en 1973, dans la thèse d'un ancien directeur.

C'est le rapport des services psychologiques qui eut finalement le plus d'effet sur le démantèlement du système A.M.E. Ce rapport concluait : « Ce cours en anglais, conçu par le Centre, n'est utile maintenant qu'à un très petit nombre d'enfants des écoles primaires » (18). En réponse à une critique de l'enquête, le directeur du service écrivait :

« Je crois qu'il faut mener périodiquement des enquêtes semblables tout au long de la mise sur pied d'un programme comme celui du nouveau cursus primaire de Zambie. Je ne suis pas d'accord avec votre suggestion d'attendre que le cours entier soit formulé pour procéder à une évaluation quelconque. Si je puis me permettre une critique sur le Centre, c'est que son personnel n'a pas considéré les évaluations régulières comme faisant partie intégrante de la création de programme » (19).

Nous avons émis précédemment l'idée que quatre facteurs avaient influencé le déroulement des événements qui ont conduit à la zambianisation de la création de programme. Il nous reste à montrer comment le gouvernement a successivement triomphé de ces faiblesses, et créé le Centre de création de programme en 1970.

(13) Note interne de M. F. Mulikita, secrétaire permanent (Éducation) au ministre de l'Éducation, Lusaka, 13 septembre 1966, p. 2.

(14) Lettre de M. D.J. Rundle, directeur délégué, Centre A.M.E., au secrétaire permanent (Éducation), Lusaka, 5 octobre 1966.

(15) Ministère de l'Éducation de Zambie, compte rendu du comité annuel de l'instruction primaire, Lusaka, 29-30 octobre 1970, p. 4.

(16) Compte rendu de réunion spéciale, Lusaka, 13 septembre 1967, p. 2.

(17) Ministère de l'Éducation de Zambie, comité de l'Éducation primaire, compte rendu, Lusaka, 29-30 octobre 1970, p. 4.

(18) Ministère de l'Éducation de Zambie, services psychologiques, Les connaissances en lecture chez les enfants du niveau III (Lusaka, ministère de l'Éducation, 1973), p. 16.

(19) Lettre du Dr R. Sharma, directeur des services psychologiques, à M. L. Gray, Lusaka, 23 février 1973.

le centre A.M.E. devient centre de création de programme

Il est curieux de noter que les toutes premières suggestions pour la fondation d'un Centre de programme en Zambie, ont été faites dès 1966. Cette année là, l'inspecteur en chef des écoles a visité le Kenya; après sa visite, il écrivait au secrétaire permanent: « Notre idée personnelle de création va plus loin que le seul centre A.M.E. En fait, ce qu'il nous faut maintenant, c'est un centre spécialisé ». Il continuait, se référant une fois de plus aux manuels: « Nous possédons deux éléments importants, sur lesquels il nous faut une estimation. En d'autres termes, nous possédons les grandes composantes d'un Centre des programmes » (20).

On ne fit rien pour changer A.M.E. avant 1969. Plusieurs personnes demandèrent de temps à autre, que l'on changeât la dénomination du cours (21) ou le nom du Centre (22). Mais avant 1969, rien ne fut fait pour donner au processus de création de programme une orientation fondamentalement différente de celle de l'A.M.E. Dans une série de notes internes, la question fut à nouveau évoquée, cette même année, au secrétariat permanent. Le sous-secrétaire admit que le cours A.M.E. devrait être rebaptisé: « La nouvelle conception du primaire en Zambie », mais il ajoutait n'ayant apparemment pas eu connaissance d'une évolution: « Je suis d'accord sur le fait qu'il ne faut pas changer le nom du Centre avant d'avoir progressé vers la fondation d'un Centre de recherche et de création de programme en Zambie » (23).

En juin, le secrétaire permanent au ministère de l'Éducation demandait au secrétariat pour la coopération technique danois, et au directeur de l'organisme d'assistance britannique, le C.R.E.D.O. (**), d'envoyer leurs représentants en Zambie pour mener « une étude commune sur ce qu'impliquerait la fondation d'un Centre à Lusaka » (24). A la suite de cette enquête, le professeur S.F. Kerr de l'Université de Leicester, Angleterre, vint passer trois semaines en Zambie, en novembre de la même année.

Les discussions entre Kerr et les officiels du ministère à propos de la création de programme reposèrent sur plusieurs notions bien définies. L'une d'elles fut la définition du mot « programme ». Kerr en donna la définition suivante:

« Tout l'enseignement préparé et guidé par l'école. Les quatre composantes en sont: la définition précise des objectifs, le contenu du programme, les actions les mieux adaptées à la réalisation des objectifs, les moyens d'évaluation du travail » (25).

Ce cadre était apte à satisfaire aux exigences de programme en de nombreuses matières. Aucun sujet ne serait anormalement brimé par les structures linguistiques étroites d'une langue. Dans un tel cadre, la zambianisation était possible, et l'évaluation du matériel pédagogique devenait une composante indispensable.

Suivant les conseils du rapport Kerr, le Centre A.M.E. devint centre des programmes en 1970. Mais la création de programme, telle qu'elle avait été définie par Kerr, fut longue à se mettre en place, probablement parce que le personnel du Centre était encore sous l'influence de la conception A.M.E. En 1971, le directeur du Centre fut un inspecteur des écoles anglais envoyé par l'U.N.E.S.C.O., différent du type de conseiller envoyé habituellement par le British Council. Quand ce directeur partit, les postes de directeur et de sous-directeur furent confiés à des Zambiens.

En janvier 1974, deux autres conseils du rapport Kerr furent mis en pratique. Primo, on créa une section d'évaluation de programme. Secundo, eut lieu la première réunion du nouveau bureau des programmes, créé pour prendre les décisions en matière de programme et comprenant les représentants d'un large éventail de sujets pédagogiques.

La section évaluation publia un rapport en mai 1974, destiné à guider le contrôle qualitatif des manuels scolaires, mais aussi à ancrer le besoin d'évaluation dans l'esprit du personnel pédagogique (26).

Aujourd'hui, les objectifs pour tout le primaire ont été formulés de même que ceux de la formation des maîtres. Les personnes impliquées dans l'enseignement, dans tous les secteurs de la vie zambienne, prennent à présent les décisions en matière de programme formulées naguère par une poignée de soi-disants « experts ». La plupart des problèmes inhérents à la création de matériel, pour n'importe quelle matière, peuvent être résolus dans le cadre de ce modèle de programme, souple et élargi. Grâce au schéma cohérent suivi lors du processus de création de programme, les enseignants zambiens peuvent être formés plus facilement et obtenir des postes-clé dans l'administration. Ceci a permis également de démystifier le processus de création de programme. Enfin, grâce au modèle Kerr, les chances d'une évaluation régulière du matériel pédagogique sont plus grandes, ces évaluations faisant partie intégrante du système.

Peter L. HIGGS.
Lusaka, Zambie.

(**) C.R.E.D.O. : Centre for Curriculum Renew and Educational Development Overseas.

(20) Note interne de R.M. Sibson, C.I.S. au secrétaire permanent (Éducation), Lusaka, 20 octobre 1966.

(21) (22) Ministère de l'Éducation de Zambie, compte rendu du Comité directeur A.M.E., Lusaka, 22 novembre 1967, p. 5 (dactylographié); note interne de M. D. Bowa, sous-secrétaire du secrétariat permanent (Éducation), Lusaka, 19 décembre 1967.

(23) Note interne de M. D.B. Barker au secrétaire permanent (Éducation), Lusaka, 13 janvier 1969.

(24) Note interne de M. D. Bowa, sous-secrétaire (Éducation) au secrétaire permanent (Éducation), Lusaka, 17 janvier 1962.

(25) J.F. Kerr, *La création de programme en Zambie*, résultats d'une enquête sur la fondation d'un centre de création de programme, Lusaka, Zambie, novembre 1969, p. 1 (Stencil).

(26) P.L. Higgs, *L'évaluation de programme en Zambie: traité des méthodes* (Lusaka: ministère de l'Éducation, 1974).